



Edito

La construction du parc éolien se concrétise et se poursuit !

Fort d'un partenariat fiable depuis plus de 10 ans, wpd et Escofi ont construit une relation de confiance avec les communes d'Iwuy et d'Avesnes-le-Sec.

L'année 2021 aura été dédiée aux travaux de terrassements, de raccordements électriques et aux coulages des fondations des quatre éoliennes du parc éolien du chemin d'Avesnes à Iwuy. L'ensemble des opérations se sont déroulées comme convenu et les entreprises de contrôles ont testé et validé la fiabilité des ouvrages réalisés.

Afin de limiter le dérangement des oiseaux en période de reproduction, le chantier est en pause actuellement jusqu'au mois de juillet.

À partir de fin juillet, la dernière phase de la construction du parc aura lieu, à savoir le levage des éoliennes. C'est la phase la plus impressionnante du chantier. Les pales seront hissées en haut des mâts. Pour votre sécurité et le respect des intervenants, nous vous invitons à respecter l'ensemble des signalisations liées à cette phase du chantier.

Cette phase attisera peut-être votre curiosité ! C'est pourquoi, nous vous invitons à participer à une visite de site le 26 août prochain !

L'équipe projet de wpd et d'Escofi



► **Participez au levage des éoliennes !**
Vendredi 19 août 2022 à 14h00

Sur inscription : chemin.avesnes-a-iwuy@wpd.fr
(places limitées)

Un projet exemplaire

Les chiffres clés du projet



15

éoliennes

(11 en exploitation depuis 2019
et 4 en cours de construction)



~ **53 500**

foyers alimentés

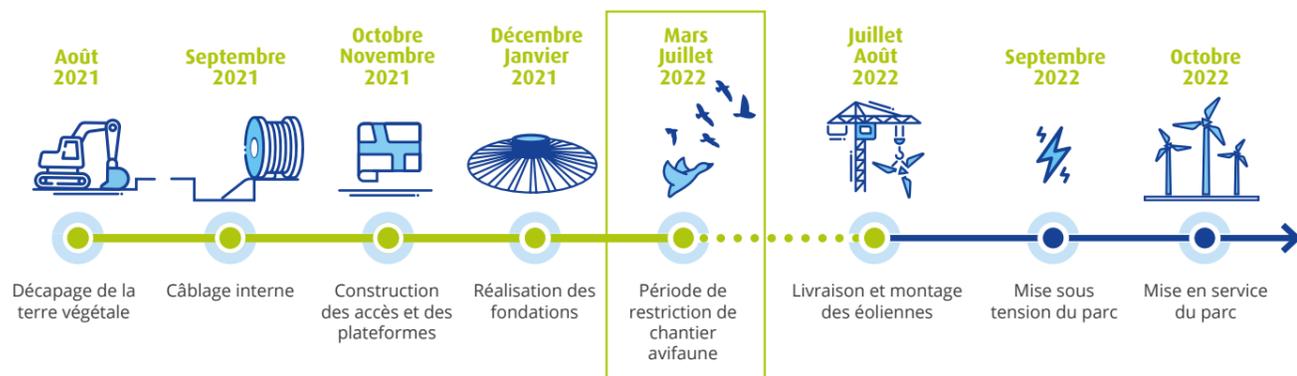


144 480 MWh
de production électrique
potentielle



10 692 Tonnes
équivalentes CO2
évitées par an

Les avancées du chantier



Les prochaines étapes du chantier



Photomontage des nouvelles éoliennes dans le parc existant

Vue prise depuis la sortie de Avesnes-le-sec



Le saviez-vous ?

→ L'implantation d'éoliennes entre récepteur et un émetteur TNT peut parfois causer quelques perturbations sur la réception TV. wpd et Escofi se sont engagés à rétablir à leurs frais les éventuelles perturbations télévisuelles. Cet engagement a été inscrit dans l'étude d'impact du projet remis à la préfecture, conformément à l'article L112-12 du code de construction et de l'habitation.

La construction des 11 premières éoliennes a très peu impacté la réception TV sur les communes avoisinantes. Cependant, si vous pensez être concernés suite à la construction des quatre éoliennes, n'hésitez pas à nous informer afin de procéder à un diagnostic.

EN SAVOIR + → chemin.avesnes-a-iwuy@wpd.fr

Des retombées significatives pour le territoire !

Le projet aura tout d'abord des retombées fiscales qui viendront soutenir le budget des communes d'Avesnes-le-Sec et Iwuy, ainsi que les intercommunalités.

Plus de 350 000 € de retombées fiscales par an pour le bloc communal dont 45 000 € par commune d'implantation

Mais un projet éolien s'accompagne aussi de mesures mises en place dans les communes d'implantation et environnantes pour compenser les incidences du parc éolien ou accompagner l'intégration du parc sur le territoire. Cela peut être des mesures d'aménagements paysagers, en faveur de la biodiversité ou encore de valorisation du cadre de vie. Elles sont co-définies avec les élus/acteurs locaux. Voici un point intermédiaire sur leur mise en œuvre.

Plus de 500 000 € de mesures autour du parc éolien

Iwuy

→ La mairie d'Iwuy a déjà validé en 2021 la mise en œuvre de deux premières mesures : ainsi alors que les anciens arbres étaient tombés à la suite de vents violents, wpd et Escofi ont participé à la **plantation des nouveaux chênes pédonculés** le long de **l'allée du cimetière**. Une seconde mesure a également été mise en œuvre à savoir **l'enfouissement du réseau électrique aérien de la rue du 4^{ème} dragon**. A travers ce type d'actions, c'est une amélioration du cadre de vie des habitants qui a été la motivation du soutien financier de ces opérations.

→ D'autres mesures seront à venir, après le levage des quatre éoliennes en cours de construction.

AVANT



ALLÉE DU CIMETIÈRE

APRÈS



AVANT



RUE DU 4E DRAGON

APRÈS



Avesnes-le-Sec

→ Un **comité de pilotage** du projet éolien a été créé en novembre 2021 afin de **définir les mesures** dont bénéficiera la commune d'Avesnes-le-Sec. Lors de cette réunion, il été évoqué par exemple **l'aménagement des abords de l'étang communal** de l'espace dit "de la Morquenne"



Villers-en-Cauchies

→ Au cours de l'année 2022, 165 arbres (essences locales) seront plantés le long du **chemin de la veuve** sur la commune de Villers-en-Cauchies. Ces plantations permettront d'accompagner la transition paysagère avec l'espace agricole.



→ Mesures à destination des particuliers



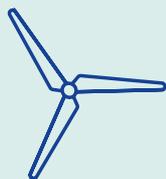
Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2019 pour les habitants de Avesnes-le-sec, Iwuy, Villers-en-Cauchies et Rieux-en-Cambresis pour proposer des plantations en fonds de jardin. Une quinzaine de riverains se sont déjà manifestés entre 2019 et 2021 pour en bénéficier.

► Un **nouvel appel à manifestation d'intérêt « plantation fonds de jardin »** sera lancé en fin d'année 2022 après la construction des quatre éoliennes.

N'hésitez pas dès à présent à nous faire part de votre volonté de bénéficier de plantations par mail :

chemin.avesnes-a-iwuy@wpd.fr
(pour toutes les communes)

Démontage : que deviennent les éoliennes en fin d'exploitation ?



Elles sont intégralement démontées, c'est la loi :

A la fin de l'exploitation d'un parc éolien (20 à 30 ans), les exploitants des parcs ont l'obligation de remettre en état la totalité du site. Ainsi c'est bien 100 % de la structure qui sera démontée : les éoliennes, leurs plateformes, mais aussi l'intégralité des fondations en béton dans le sol.

Cette réglementation oblige aussi de recycler ou réutiliser au moins 90% de la masse de l'éolienne.

La question du démontage est anticipée dès l'origine du parc. L'exploitant doit constituer une garantie financière – comme une caution - pour que, quoi qu'il arrive, le démontage et la remise en l'état du site puissent être couverts dans tous les cas.

(Source : arrêté du 22 juin 2020)

L'éolien : combien ça coûte ?



L'éolien est devenu une des énergies les plus compétitives en France comme dans le monde.

Pour l'éolien terrestre, son coût moyen d'achat est actuellement de 64,5€/MWh (chiffres du ministère de la Transition écologique).

Depuis quelques mois, le prix de marché de l'énergie est autour de 220 €/MWh. Les producteurs d'énergie éolienne remboursent à l'Etat la différence entre ce prix de marché et le prix d'achat. Si cette tendance se maintient, l'éolien devrait rapporter 3,7 milliards d'euros en 2021-2022 à l'Etat français.

En comparaison, le prix de référence du nouveau nucléaire comme à Flamanville, serait entre 110 et 120 € MWh (si on se réfère au coût de l'EPR d'Hinckley Point).

L'éolien : pourquoi est-il devenu indispensable en France ?



L'éolien permet aujourd'hui d'accroître l'indépendance énergétique de la France.

Dans le contexte actuel, la crise énergétique est accompagnée de la plus faible disponibilité de notre parc nucléaire depuis 1991. L'éolien constitue donc un outil indispensable vers l'affranchissement de nos importations en énergies fossiles (gaz et pétrole).

L'éolien terrestre est une énergie rapidement déployable, quand les nouvelles centrales nucléaires annoncées ne seront pas opérationnelles avant 2035.

Qui sommes-nous ?



► La société wpd onshore France est présente en France depuis 2002. Elle emploie 100 salariés et a développé 32 parcs actuellement en exploitation. Basée à Boulogne-Billancourt, elle possède des agences à Lille, Dijon, Limoges, Nantes, Lyon et Cholet.



► La société Escofi, dont le siège est situé sur la commune de Sars et Rosières dans le Nord (59), a été fondée en 1988. Elle développe et exploite des centrales hydrauliques, éoliennes et solaires au Portugal et en France. Elle exploite actuellement 10 parcs et centrales. Elle emploie 23 salariés et possède des agences à Lyon et à Nantes.

Pour plus d'information, contactez-nous !

wpd onshore France

32-36 rue de Bellevue - 92100 Boulogne-Billancourt

01 41 31 09 02 chemin.avesnes-a-iwuy@wpd.fr

www.wpd.fr

Escofi

19 rue de l'Epau Bâtiment B - 59230 Sars et Rosières France

03 27 21 99 20 contact@escofi.fr

www.escofi.fr